

2025/04

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation : 04/01/2025
Date d'affichage : 09/01/2025

Membres :
En Exercice : 11 Présents : 11 Votants : 11

Le 09/01/2025

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de BRICHET-BILLET ALEX.

Présents : BRICHET-BILLET ALEX, CARRIER Michel, ODOIX Raymonde, LOCATELLI Sandrine, JOUVE JEAN-CHRISTOPHE, GRIGIS Vincent, MARTIN Chloé, CROSSON-PETMEZAKIS Isalia, BARD-SURDON Guillaume, RAVIER Marie-Noëlle, VINSON Denis

CONVENTION CENTRE MEDICO SCOLAIRE

- Vu les articles 212.8 et 112.1 du code de l'éducation fixant la participation au fonctionnement du Centre médico Scolaire ;

Monsieur le Maire donne lecture au conseil du projet de convention établi par la Ville de Saint-Marcellin concernant la participation financière 2024/2025 des communes.

La participation est calculée sur la base de 3,70 € / élève du premier degré scolarisé dans la commune de Notre dame de l'Osier et bénéficiant du centre Médico scolaire de Saint- Marcellin.

Ce qui représente la somme totale de $40 \times 3,70 = 148,00$ €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la signature de cette convention et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

NOTRE DAME DE L'OSIER, LE 09/01/2025

LE MAIRE
BRICHET-BILLET ALEX

LE SECRETAIRE DE SEANCE
MICHEL CARRIER

